

d'autres aussi, qui, menées par la prévention ou l'esprit de système, ne veulent voir que du latin sur le sol occupé par les Celtes. Que faire ? Il serait absurde de batailler à propos de chaque vocable équivoque. Mais il est des cas où, ce me semble, un descendant de ces mêmes Celtes a le droit et le devoir de reprendre, là où il le trouve, le bien de ses aïeux.

Ce bien, mon intention est d'en retirer devers moi une très-modeste parcelle j et le terrain sur lequel je vais la revendiquer est l'article, qui sera probablement suivi de plusieurs autres, inséré par M. Debombourg dans cette Revue, au mois d'avril dernier, pp. 315 sq., sous ce titre : *Étymologie des noms de lieux du département du Rhône*.

Ses diverses publications ont acquis à M. Debombourg une réputation fort méritée. Sa grande érudition, le nombre des documents où il peut puiser, sa connaissance des localités, lui permettront, cette fois encore, de produire un ouvrage utile à la science, assez peu cultivée, des origines géographiques ; je serai, pour ma part, un des premiers à y applaudir.

Ce n'est donc pas, cher et honoré Directeur, une critique du travail de M. Debombourg que j'entreprends ici ; loin de là ! L'œuvre de cet érudit distingué me paraît, dans ce que j'en ai vu, témoigner d'études sérieuses ; d'ailleurs, le sujet est trop de mes préférences, pour que j'aie même la pensée d'une contradiction systématique quelconque. La vérité toutefois est la vérité ; et, puisque je suis résolu, en vrai fils de Brennus, à recouvrer un peu de l'or dérobé par les Romains à la Gaule, ma défunte aïeule, je vais dire incontinent ce qui me semble de bonne prise ou reprise.

Ce que je revendique hardiment à M. Debombourg, ce sont trois de mes immeubles celtiques : *Valsonne*, *Vaugneray* et *Montrichard*. Je ne dirai rien en ce moment des deux premiers, par deux motifs : 1° J'en ai parlé ailleurs, et, comme je me trouve à cause d'eux en dissentiment avec le docte auteur de l'Atlas historique, j'aurais l'air, en les discutant à nouveau, de combattre *pro aris et jocis* -, 2° Il est de leur destinée de repaître bientôt, et plus naturellement, dans la dernière partie des